

## **PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-027**

Avis-vous est donné par le soussigné directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 4 décembre 2018, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro **2019-12-277**, le règlement numéro **2019-027** intitulé

### **L'ABROGATION DU RÈGLEMENT 002-2010 CONCERNANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈS LOGIS QUÉBEC**

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00.

Donné à Kazabazua ce 9<sup>ième</sup> jour de décembre, 2019

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Vaillancourt". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Pierre Vaillancourt, DMA  
Directeur general / secretary-treasurer

---